

PHENGUARD™ 935

DESCRIPTION

Revêtement bicomposant époxy phénolique novolaque adduct d'amine

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Deuxième couche du système PHENGUARD destiné à la protection intérieure de réservoirs
- Excellente résistance à une large gamme d'acides organiques, alcools, huiles végétales, graisses (indépendamment de la teneur en acides gras libres) et solvants
- Large gamme de contenus
- Faible migration des contenus
- Bonne résistance à l'eau chaude
- Homologué par Lloyds comme revêtement anti-corrosion (voir fiche {1886})
- Bonnes propriétés d'application, produisant une surface lisse

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Rose
- Satiné

CARACTÉRISTIQUES À 20°C (68°F)

Informations sur le mélange	
Nombre de composants	Deux
Densité	1,7 kg/l (14,2 lb/US gal)
Extrait sec en volume	66 ± 2%
COV (livré)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 191,0 g/kg max. 315,0 g/l (approx. 2,6 lb/US gal)
Épaisseur recommandée du film sec	100 µm (4,0 mils)
Rendement théorique	6,6 m ² /l pour 100 µm (265 ft ² /US gal pour 4,0 mils)
Sec au toucher	2 heures
Délai de recouvrement	Minimum: 24 heures Maximum: 21 jours
Réticulation complète	Consulter le tableau des temps de séchage
Date Limite d'Utilisation Optimale	Base : minimum 12 mois si stockée dans un endroit frais et sec Durcisseur: minimum 12 mois si stocké dans un endroit frais et sec

Note:

- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Rendement et épaisseur film sec
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Temps de séchage

PHENGUARD™ 935

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Préparation de surface

- La couche précédente (PHENGUARD 930) doit être sèche et exempte de contamination
- Le support doit être parfaitement sec avant et pendant l'application du PHENGUARD 935

Température du support et conditions d'application

- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure à 10°C (50°F)
- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure de 3°C (5°F) au point de rosée

SYSTEME

- PHENGUARD 930 (blanc cassé): 100µm (4.0 mils)
- PHENGUARD 930 (rose): 100µm (4.0 mils)
- PHENGUARD 940 (gris): 100µm (4.0 mils)

MODE D'EMPLOI

Rapport de mélange en volume : base 88% - durcisseur 12%

- La température du mélange base et durcisseur doit être de préférence supérieure à 15°C (59°F), sinon ajouter du diluant afin d'obtenir la bonne viscosité d'application
- Une dilution trop importante diminue la tenue à la coulure et ralentit le séchage
- Ajouter le diluant après mélange des composants

Durée de mûrissement du mélange

Prévoir un temps de mûrissement avant utilisation

Durée de mûrissement du mélange	
Température du mélange	Durée de mûrissement du mélange
15 °C (59°F)	20 minutes
20 °C (68°F)	15 minutes
25 °C (77°F)	10 minutes

Durée pratique d'utilisation du mélange

4 heures à 20°C (68°F)

Note: Voir INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - Durée pratique d'utilisation du mélange

PHENGUARD™ 935

Pistolet pneumatique

Diluant recommandé

THINNER 91-92

Taux de dilution

0 - 10%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse

2,0 mm (approx. 0,079 pouce)

Pression à la buse

0,3 MPa (approx. 3 Bar; 44 p.s.i.)

Pistolet airless

Diluant recommandé

THINNER 91-92

Taux de dilution

0 - 10%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse

env. 0.46 - 0.53 mm (0.018 - 0.021 pouce)

Pression à la buse

15,0 MPa (env. 150 bars; 2176 p.s.i.)

Brosse/rouleau

Diluant recommandé

THINNER 91-92

Taux de dilution

0 - 5%

SOLVANT DE NETTOYAGE

THINNER 90-53

PHENGUARD™ 935

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rendement et épaisseur du film	
Épaisseur film sec	Rendement théorique
100 µm (4,0 mils)	6,6 m ² /l (265 ft ² /US gal)
125 µm (5,0 mils)	5,3 m ² /l (212 ft ² /US gal)

Note: Épaisseur film sec à la brosse: 60 µm (2,4 mils) maximum

Délai de recouvrement pour une épaisseur film sec jusqu'à 100 µm (4.0 mils)						
Recouvrable par...	Délai	10°C (50°F)	15°C (59°F)	20°C (68°F)	30°C (86°F)	40°C (104°F)
Lui-même et le PHENGUARD 940	Minimum	36 heures	32 heures	24 heures	16 heures	12 heures
	Maximum	28 jours	25 jours	21 jours	14 jours	7 jours

Note: Le support doit être sec et exempt de toute contamination

Temps de séchage pour une épaisseur film sec jusqu'à 100 µm (4.0 mils)	
Température du support	Temps de séchage minimum avant le chargement de produits non visés par les notes 4, 7, 8 ou 11 et des eaux de ballast ou test à l'eau de mer
10°C (50°F)	14 jours
15°C (59°F)	14 jours
20°C (68°F)	10 jours
30°C (86°F)	7 jours
40°C (104°F)	5 jours

Note:

- Temps de séchage minimum du système PHENGUARD avant le chargement de produits visés par les notes 4, 7, 8 ou 11 : 3 mois
- Consulter la dernière édition de la liste de résistance chimique et données complémentaires pour plus d'information
- Pour le stockage de méthanol et de monomère d'acétate de vinyl, une post cuisson est nécessaire. Elle ne peut pas être remplacée par le stockage de produits non agressifs sur une période de 3 mois
- Une ventilation adéquate doit être maintenue pendant l'application et le séchage (voir FICHES INFORMATIONS 1433 et 1434)
- La performance du système appliqué dépend fortement du degré de polymérisation de la première couche au moment du recouvrement. Le délai de recouvrement entre la première et la deuxième couche est plus long comparé à celui requis entre la deuxième et la troisième couche (voir les délais de recouvrement)

PHENGUARD™ 935

Durée pratique d'utilisation (à la viscosité d'application)	
Température du mélange	Durée pratique d'utilisation du mélange
10°C (50°F)	6 heures
20°C (68°F)	4 heures
30°C (86°F)	1,5 heures

SECURITE

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

DISPONIBILITÉ À TRAVERS LE MONDE

PPG Protective and Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

REFERENCES

• Table de Conversion	FICHE INFORMATION	1410
• Explication des fiches techniques	FICHE INFORMATION	1411
• Conditions de sécurité	FICHE INFORMATION	1430
• Hygiène et sécurité en espaces confinés – risques d'explosion et toxicité	FICHE INFORMATION	1431
• Règles de sécurité pour les espaces confinés	FICHE INFORMATION	1433
• Instructions pour ventilation	FICHE INFORMATION	1434
• Nettoyage de l'acier et élimination de la rouille	FICHE INFORMATION	1490
• Spécification pour les abrasifs minéraux	FICHE INFORMATION	1491
• Hygrométrie – température du support – température de l'air	FICHE INFORMATION	1650

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

PHENGUARD™ 935

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.

